



Bâtir. Dans un même esprit.

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) regroupe vingt-huit municipalités de la région de Québec. Organisme de planification et de coordination, la CMQ intervient particulièrement en aménagement du territoire, en transport métropolitain et en gestion des matières résiduelles.

APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur(trice) à l'aménagement du territoire

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire du poste sera appelée à jouer un rôle de premier ordre dans la mise en oeuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la région métropolitaine de Québec. Elle est également responsable de la production d'avis et de recommandations aux différentes instances de la CMQ, ainsi qu'au gouvernement. À titre d'expert, elle exerce un rôle-conseil auprès des autorités de la CMQ. Dans le cadre des obligations et responsabilités de la CMQ en matière de planification du territoire, elle aura à développer des liens d'échange et de concertation avec les municipalités, les MRC et le gouvernement.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Le coordonnateur à l'aménagement du territoire planifie, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités et des ressources reliées à la mise en oeuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, à la production d'avis et de recommandations au gouvernement, au soutien des activités du Comité consultatif agricole et des travaux des commissions consultatives de la CMQ.

À titre d'expert, il exerce un rôle-conseil de premier plan auprès de la direction générale et des autorités de la CMQ en matière de planification du territoire. Il collabore avec les unités administratives de la CMQ, les partenaires municipaux et les MRC, dans une perspective de développement durable, au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la région métropolitaine de Québec.

EXIGENCES DE L'EMPLOI :

- Détenir un diplôme universitaire de 2^e cycle en urbanisme ou en aménagement du territoire et être membre en règle de l'Ordre des urbanistes;
- Avoir acquis environ dix (10) années d'expérience reliée à l'emploi, dont trois (3) en coordination d'équipes et de projets complexes;
- Posséder une excellente connaissance des outils de planification du territoire à l'échelle métropolitaine, des tendances en ce domaine, des politiques et de la législation en ce domaine;
- Posséder un leadership mobilisateur, un dynamisme, une habileté supérieure dans les communications organisationnelles et publiques et une grande capacité à développer des partenariats durables avec différents intervenants internes et externes;
- Se démarquer par sa capacité de synthèse, de vulgarisation, d'analyse stratégique, d'apporter des solutions et de résoudre des problèmes difficiles par la négociation;
- Manifester une aptitude à coordonner des équipes de travail, à obtenir des résultats, un bon sens de l'organisation et à atteindre les résultats attendus;
- La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Échelle salariale de 76 981 \$ à 93 918 \$ (échelle 2010);
- Régime de base d'avantages sociaux.

ÉCHELLE SALARIALE

INSCRIPTION

Faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation, à la Communauté métropolitaine de Québec, à l'attention de Mme Danielle Croteau, soit par courrier électronique (format Word) à l'adresse courriel danielle.croteau@cmquebec.qc.ca, ou par courrier au 2875, boulevard Laurier, 10^e étage, bureau D3-1000, Québec (Québec) G1V 2M2, **au plus tard le 15 février 2012, à 16 h.** La CMQ remercie toutes les personnes manifestant de l'intérêt pour ce poste, mais elle ne communiquera qu'avec celles retenues en entrevue. La CMQ se réserve la possibilité de prolonger ce concours.